

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE  
COMMUNE DE SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 février 2019**

**PRESENTS** : Jean-Louis BEYRON ; Pierre AVENAS ; Jeanine BERTHIAUD ; Vanessa LESVEQUE ; Jean-Paul RIBES, Audrey PUECH ; Olivier ROURE ; Cindy HILAIRE ; Bastien JACOB ; Aurélie HAVOND ; Amélie ROISSAC ; Patricia BRUN ; Laurence LOGEROT

**EXCUSES** : Damien DESETRET (procuration à Jean-Paul RIBES) ; François ROUVEYROL (procuration à Patricia BRUN)

**SECRETAIRE** : Vanessa LESVEQUE

**1. INFORMATIONS DIVERSES**

Monsieur le maire annonce la démission de M. Jean-Paul VALETTE de son poste de conseiller municipal et son remplacement par M. François ROUVEYROL.

Il apporte également des précisions sur le financement de la restauration du pont de la Valette.

**2. VALIDATION DES COMPTE RENDUS DES DEUX CONSEILS MUNICIPAUX PRECEDENTS**

**Adoptés à l'unanimité**

**3. EXAMEN DES COMPTES FINANCIERS DE LA COMMUNE**

Monsieur le maire précise que ces comptes de gestion ont été visés par le trésor public, et sont comparables aux comptes de la commune. Après présentation des données monsieur le Maire présente les comptes de gestion au vote :

Abstention : 1

Pour : 14

**Les comptes sont validés**

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2018 : budget communal, AEP et lotissement Les Acacias.

**Comptes administratifs adoptés à l'unanimité par le conseil municipal**

Rappel sur les dotations financières de l'Etat, qui après avoir été diminuées fortement sur 3 exercices, semblent stabilisées en 2018

**4. DELIBERATION SUR LES INDEMNITES VERSEES AU MAIRE ET A SES ADJOINTS**

Monsieur le maire rappelle que ces indemnités sont fixées selon des fourchettes établies à l'échelle nationale. Il propose de conserver les indemnités actuellement en cours.

**Adoptée à l'unanimité**

**5. DELEGATIONS AU MAIRE POUR MODIFICATIONS ET SIGNATURES**

(Voirie, marchés publics, droits de préemption...)

Validation des 24 alinéas de l'article L2122-22 du CGCT

**Adoptée à l'unanimité**

**6. REPARTITION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ENTRE LES DIFFERENTS EPCI ET SYNDICATS**

**PNR** : Vanessa LESVEQUE, Bastien JACOB

**SIVA SAIGC** : Jeanine BERTHIAUD, Audrey PUECH

**SDEA** : Pierre AVENAS, Damien DESESTRET

**CA du collège de l'Eyrieux** : François ROUVEYROL, Amélie ROISSAC

**Commission des appels d'offre** : François ROUVEYROL, Pierre AVENAS, Jeanine BERTHIAUD, Jean Paul RIBES, Olivier ROURE, Aurélie HAVOND

## Commissions CAPCA : tableau joint

COMMISSIONS	REPRESENTANTS TITULAIRES	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	HILAIRE Cindy	ROURE Olivier
SERVICE A LA POPULATION	LESVEQUE Vanessa	ROURE Olivier
CULTURE,SPORT,VIE ASSOCIATIVE	ROURE Olivier	BRUN Patricia
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE RIVIERES,ENERGIES, ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE	AVENAS Pierre	DESESTRET Damien
AMENAGEMENT DES RESAUX (ASSAINISSEMENT, EAUX PLUVIALES, DECHETS	DESESTRET Damien	AVENAS Pierre
ADMINISTRATION, FINANCES, FISCALITE, BUDGETS	RIBES Jean-Paul	BERTHIAUD Jeanine
CLECT	RIBES Jean-Paul	

### **7 . ADOPTION DU REGIME DES INDEMNITES DES EMPLOYES MUNICIPAUX (RIFFSEP)**

Le dossier du régime indemnitaire des salariés de la commune, discuté fin 2018, a été visé par le centre de gestion, début 02 /2019.

Il appartient au conseil municipal de délibérer et de voter pour le valider définitivement, pour une mise en place à compter du 01/01/2019.

Proposition adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

### **8. QUESTIONS DIVERSES**

Question de Mme Patricia BRUN sur l'absence de commissions communales

Réponse de Monsieur le maire : ces dernières seront définies lors d'un conseil municipal ultérieur

Question de Mme Patricia BRUN concernant le dossier de l'EHPAD des mûriers

Réponse de Monsieur le maire : un communiqué sera délivré par la mairie rapidement. Après discussion avec le directeur général du groupe des Diaconesses de Reuilly, celui-ci accepte une nouvelle étude du site de Saint Sauveur, qui reste l'option prioritaire. Un nouveau groupe d'échange doit se tenir en mai.

Informations délivrées par Monsieur le maire sur :

Le projet d'attribution de 2 logements dans la résidence Montagut.

L'éventualité d'exercer un droit de préemption sur la vente d'un terrain jouxtant le parking de la mairie.